

Message pour le Conseil général

BUDGET 2018

Présentation des budgets 2018 - Commentaires

Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement pour l'exercice 2018 se résume comme suit :

Revenus	CHF 10'776'771.00
Charges	<u>CHF 10'646'480.25</u>
Excédent de produits	CHF 130'290.75

Le budget 2018 est bénéficiaire tout comme celui de 2017 qui présentait un bénéfice de CHF 83'514.94. Une augmentation des prévisions d'impôts au budget de CHF 107'152.15 expliquent déjà cette différence.

Ci-après quelques commentaires concernant le budget de fonctionnement. Les charges et revenus liés sont signalés sur l'état détaillé du budget par un astérisque (*) à droite du libellé du compte.

A ce stade, la plupart des charges et des recettes liées ont été communiquées. Pour les données encore manquantes, un montant estimatif a été inscrit au budget.

Les dépenses liées relatives à l'Agglomération fribourgeoise ont été imputées dans les rubriques comptables indiquées par l'Agglo. Elles représentent un montant total de CHF 228'381.-. Comparativement, CHF 220'295.- figuraient au budget 2017, soit une augmentation de CHF 8'086.-.

O. Administration

Diminution du budget de CH 33'999.-

Le compte 010.318.05 (Frais d'étude de fusion) prévoit des frais d'étude de fusion du Grand Fribourg pour CHF 5'100.-.

La mise à jour du site internet augmente le budget du compte 020.310.03 (Site internet) de CHF 5'000.-.

Un montant de CHF 5'000.- a été prévu au budget du compte 020.311.01 (Achat de matériel /logiciels informatiques), soit une diminution de CHF 59'860.- par rapport au budget 2017 car les changements du serveur de communications et le renouvellement des infrastructures téléphoniques du bâtiment administratif et de l'école ont été effectués.

Les jetons du conseil général (compte 010.300.04) ont été adaptés à la réalité

Le budget du compte 020.318.03 (Frais de ports et de téléphones) a été augmenté de CHF 5'000.- pour répondre à la réalité (CHF 33'217.70 en 2016.)

1. Ordre public

Augmentation du budget de CHF 29'475.30

En dehors du service du feu (141) qui augmente son budget de CHF 13'280.- pour 2017, la principale augmentation concerne les installations de tir qui doivent être renouvelées. Un montant de CHF 45'000.- a été porté au budget du compte 150.315.00. Ce projet sera toutefois financé pour moitié (compte 150.452.00) par la commune de Matran et il ne sera réalisé que lorsque la pérennité à long terme de l'installation sera confirmée.

2. Enseignement et formation

Augmentation du budget de CHF 15'131.34

Cette augmentation est principalement liée à l'adaptation de l'amortissement du bâtiment scolaire (290.390.01) qui passe à CHF 285'025.- selon communication du Service des communes du 21 juillet 2017.

La part des dépenses liées participation au CO (210.352.01) et écoles spécialisées (220.351.01) est en constante augmentation.

3. Culture et loisirs

Augmentation du budget de CHF 11'924.25

Le budget pour notre participation à Coriolis Infrastructure (300.352.05) a été ramené à CHF 10'000.- selon décision du Conseil général à fin 2016.

Suite principalement au retrait de la commune de Neyruz, la participation des communes pour la bibliothèque passe de CHF 10.- à CHF 12.- par habitant.

Pour le sport (340), l'augmentation de CHF 67'815.- est liée d'une part à l'achat d'installations sportives (340.311.00) et l'entretien de la halle de sport (340.314.00) et à l'imputation interne des intérêts et amortissements.

Pour le centre de loisirs (351), en diminution de CHF 459.- par rapport au budget 2017 et CHF 7'784.70 par rapport aux comptes 2016. Il faut relever que désormais, le centre de loisirs est géré par l'Association Le Buisson Mobile, par mandat externe.

4. Santé

Les coûts restent stables avec une augmentation de CHF 6'078.45 sur près de CHF 675'000.-. Le coût des homes médicalisés est en baisse tandis que celui des soins à domicile augmente.

5. Affaires sociales

Diminution du budget de CHF 29'476.75

L'augmentation de CHF 7'950.- pour l'école maternelle (542) correspond à l'adaptation du taux de travail de la responsable en raison de l'ouverture d'un demi-jour de plus par semaine pour faire face à l'augmentation de la fréquentation.

La baisse des coûts du dicastère est essentiellement due à la diminution du coût de l'aide sociale (580), les principales charges liées (580.351.07 Frais du service aide-sociale du district *) et (580.352.01 Part. service intercommunal aide sociale *) diminuant de CHF 32'712.75 entre les 2.

6. Transports et communications

Augmentation du budget de CHF 84'422.-

Dans le compte 620.309.00 (Formation du personnel) un montant de CHF 8'000.- a été porté en compte qui représente le 50% des frais du permis C poids lourd d'un collaborateur. Les autres 50% sont pris en charge dans le cadre du CSPI M.A.N.

Pour l'année prochaine, les travaux d'entretien des routes (620.314.00) ont été budgétés pour CHF 90'000.-.

Les intérêts et amortissements des investissements routiers sont désormais portés en compte dans le dicastère (620.390.00 intérêts CHF 7'628.- et 620.390.01 amortissements CHF 51'560.-).

Notre participation aux indemnités d'exploitation octroyées par le canton augmente de CHF 23'125.- (650.351.00).

7. Protection-aménagement de l'environnement

Diminution du budget de CHF 32'056.-

Pour les achats d'eau (700.312.00), le contrat a été revu à la baisse à CHF 288'750.- pour un quota de 175'000 m3.

Des changements de compteurs d'eau, des conduites à changer, un appareil d'écoute du réseau et le recaptage de la source Montagnette portent les frais d'entretien (700.314.00) à CHF 78'000.- pour 2018.

Le remplacement d'un collecteur sous-dimensionné et l'entretien des conduites intercommunales augmentent le budget du compte 710.314.00 à CHF 45'000.-.

Les coûts d'exploitation de la STEP de Pensier (compte 710.352.01) augmentent d'environ 20%.

L'augmentation du compte 790.318.05 concerne les frais d'étude en lien avec la Transagglo.

Pour l'aménagement du territoire des comptes ont été créés pour les frais des urbanistes du PAD Avry-Centre (790.318.08 CHF 20'000.-) et du PAD Fontanettes (790.318.09 CHF 10'000.-). Ils sont intégralement refacturés (790.436.03 Avry-Centre et 790.436.04 pour les Fontanettes).

8. Economie

Augmentation du budget de CHF 5'583.75

CHF 6'000.- ont été budgétés au compte 800.351.01 pour l'indemnisation des agriculteurs pour des mesures visant à la réduction des nitrates dans l'eau potable.

9. Finances et impôts

Augmentation des revenus de CHF 113'859.15

Les recettes d'impôts ont été estimées en tenant compte des indications fournies par le service cantonal des contributions. Les autres impôts et taxes ont été estimés en fonction de l'expérience de l'année en cours et des années précédentes.

Selon les recommandations du service des communes, aucun montant n'a été mis au budget pour les impôts des personnes physiques et morales des années précédentes.

Les intérêts des dettes (940.321.00 CHF 197'000.-) et les amortissements obligatoires (940'330.00 CHF 521'135.-) sont désormais intégralement imputés, par imputation interne, dans les dicastères ayant généré l'investissement ou l'emprunt relatif à ces charges.

Pour les bâtiments (942) des travaux de rénovation de la verrière de la maison communale ont été prévus pour un montant de CHF 60'000.- (compte 942.314.01 budget CHF 70'000.-).

Pour l'Auberge de Rosé (compte 943.314.00 entretien), en-dehors des frais d'entretien courant, la pose de fenêtres anti-bruit à la grande salle ainsi que des travaux de peinture ont été budgétés pour CHF 40'000.-. Les fenêtres devraient pouvoir être subventionnées à hauteur de CHF 14'400.- (compte 943.461.00).

Budget d'investissement

Le budget d'investissement pour 2018 se résume comme suit :

Recettes d'investissement	CHF	863'000.00
Dépenses d'investissement	CHF	<u>5'380'769.00</u>
Excédent de dépenses	CHF	4'517'769.00

Ci-après quelques commentaires concernant le budget d'investissement.

Les crédits d'investissement de ce budget sont séparés en cinq catégories principales, à savoir :

- A. Les investissements votés lors d'une assemblée précédente, mais pas encore réalisés ou en partie réalisés (désignés par un (V) à la fin du libellé du compte)
La liste détaillée ci-après indique pour chaque crédit soit le montant budgété pour 2018, soit la raison pour laquelle il n'y a pas de montant budgété pour 2018 (investissement réalisé avant la fin de l'année en cours ou investissement reporté à une année ultérieure).
- B. Les investissements soumis au vote lors du Conseil général de décembre et faisant l'objet d'un message spécifique.
- C. Les investissements qui marquent l'intention de proposer l'objet au Conseil général dans le courant de l'année 2018 lorsque les dossiers seront prêts.
- D. Les recettes d'investissements à recevoir en 2018 (subventions, participations de tiers, etc.).
- E. Les investissements totaux du Corps de sapeurs-pompiers CSPi M.A.N.

Les montants inscrits au budget d'investissement correspondent aux dépenses et recettes d'investissement prévues en 2018 et non pas aux montants totaux des crédits votés, des crédits à voter ou des crédits d'intention.

Budget d'investissement 2018 - Liste des crédits

A. Crédits déjà votés par l'assemblée

	Crédit voté	Montant 2018
140.506.00 Part. achat véhicule, mat., équipement SP (V)	159'195	130'812
330.501.02 Aménagement Chemin Grand Clos Nord (V)	102'000	<i>reporté en 2021</i>
620.502.01 Aménagement carrefour Z.I. partie OUEST (Valtraloc secteur garages) (V)	439'800	371'692
620.502.02 Aménagement trottoir Z.I. vers Corjolens (V)	270'000	270'000
620.503.05 Réfection du Pont de la Sonnaz (V)	182'000	160'865
700.501.10 Pose conduite d'eau Otierdo (V)	135'000	<i>Reporté en 2021</i>
710.501.04 Bac de rétention des eaux claires zone industrielle (V)	625'000	10'000
710.501.11 Assainissement collecteurs Aménag. Carrefour Z.I. partie OUEST (Valtraloc secteur garages) (V)	437'400	437'400
710.501.12 Extension du réseau Impasse de la Colline	137'700	10'000
942.503.05 Nouvelle centre de chauffe bât. Adm. et scol. (V)	964'980	<i>Reporté en 2019</i>
Total		1'390'769

Les crédits votés non mentionnés dans cette liste seront en principe bouclés avec les comptes 2017.

B. Crédits à voter lors de la séance du Conseil général du 12 décembre 2017 (adaptations de crédits déjà votés sur la base de la situation actuelle)

	Crédit à voter	Montant 2018
620.501.13 Assainissement éclairage public	180'000	180'000
620.506.05 Achat véhicule édilitaire	160'000	160'000
700.501.11 Rempl.conduite Eternit Impasse Agges-Murailles	300'000	300'000
710.501.13 Collecteur intercommunal EC/EU Avry-Matran	600'000	600'000
942.500.06 Achat art. 288 (2458 NM), terrain en ZIG	1'350'000	1'350'000
Total		2'590'000

C. Crédits à voter ultérieurement en 2018

	Crédit à voter	Montant 2018
290.503.13 Installation photovoltaïque école	200'000	200'000
300.500.00 Aménagements extérieurs complexe scolaire	300'000	300'000
330.501.04 Sentier pédestre – Rte de Seedorf	300'000	300'000
Total		800'000

D. Recettes d'investissements

	Montant total	Montant 2018
290.661.01 Subventions Installation photovoltaïque école	30'000	30'000
620.611.00 Aménagements routiers Z.I. : particip.tiers (V)	233'000	233'000
Total		263'000

Récapitulation

	Dépenses	Recettes
A. Crédits déjà votés par l'assemblée	1'390'769	
B. Crédit à voter lors de la séance du Conseil général du 12.12.2017	2'590'000	
C. Crédits à voter ultérieurement en 2018	800'000	
D. Recettes d'investissements		263'000
E. Investissements totaux CSPi M.A.N.	600'000	600'000
Totaux	5'380'769	863'000
Excédent de dépenses		4'517'769